1.2 LES ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

"La sécurité routière des jeunes conducteurs, une priorité absolue"

Les jeunes conducteurs sont malheureusement surreprésentés parmi les victimes de la route. Pourtant, les accidents ne sont pas une fatalité. Pour réduire significativement les risques, un nouveau programme de formation a été conçu.

Ce programme a pour ambition de former des conducteurs responsables et compétents, capables de maîtriser leur véhicule en toute circonstance. Au-delà des connaissances techniques de la conduite, il vise à développer chez chaque apprenti conducteur des compétences essentielles :

- **Savoir-être :** Respecter le code de la route, les autres usagers et l'environnement.
- **Savoirs :** Acquérir une solide connaissance du véhicule, des règles de circulation et des risques liés à la conduite.
- **Savoir-faire :** Maîtriser les manœuvres, anticiper les situations et réagir de manière adaptée.
- **Savoir-devenir :** Devenir un conducteur autonome, responsable et prudent.

Une équipe pédagogique expérimentée, composée d'enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, vous accompagnera tout au long de votre formation pour vous aider à atteindre ces objectifs.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION A LA CONDUITE

Avant de commencer votre formation, une **évaluation** est réalisée pour évaluer vos connaissances théoriques et pratiques. Cette évaluation permet de déterminer le nombre d'heures de conduite dont vous aurez besoin.

INSCRIPTION ET CONTRAT

Une fois l'évaluation terminée, vous signez un **contrat de formation**. Vous recevez ensuite un **livret d'apprentissage** (ou son équivalent numérique) qui vous accompagnera tout au long de votre formation. Ce livret détaille les objectifs à atteindre et vous permet de suivre votre progression.

L'EXAMEN THÉORIQUE

Une fois que vous maîtrisez suffisamment les règles de la route, vous pouvez vous inscrire à l'examen du code dans un centre agréé (comme Point Code, France Code, La Poste).

- **Coût et format :** L'examen coûte 30€ et comprend 40 questions. Pour réussir, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses.
- **Contenu de l'examen :** Les questions portent sur le code de la route et peuvent être présentées sous forme de texte ou de vidéo.
  QCM à choix multiples de 40 questions qui s'organisent autour de 10 thématiques :
  • La loi et la circulation
  • Le conducteur
  • Précaution en prenant & en quittant son véhicule
  • Documents, passagers, chargement
  • Equipements de sécurité des véhicules
  • Mécanique & Sécurité
  • La route
  • Les autres usagers
  • Règles & Environnement
  • 1er secours : notions générales
- **Conseils pratiques :** Révisez bien les règles, entraînez-vous régulièrement, et n'oubliez pas d'apporter votre pièce d'identité et votre convocation le jour J.
- **Validité :** Votre résultat est valable 5 ans.

En résumé : Pour obtenir votre permis de conduire, l'examen du code est une étape incontournable. Préparez-vous sérieusement pour réussir du premier coup !

1.2 LES ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'EXAMEN PRATIQUE

POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS ;
IL FAUT AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE.
Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :
• réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
• suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
• réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
• procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
• appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
• adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
• faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.
L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.
Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.
À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation.
Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable. En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.
En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire

LE PROGRAMME DE FORMATION

Contenu de la formation :

- Maîtrise du véhicule : Apprentissage de la manipulation de l'automobile et de la circulation dans différentes configurations.
- Connaissance des risques : Identification des dangers et des limites de la conduite.
- Code de la route : Compréhension et application des règles de la circulation.
- Facteurs d'influence : Prise en compte des lois physiques, des aspects psychologiques et physiologiques.
- Responsabilité citoyenne : Réflexion sur ses choix de conduite en tant que citoyen.

Déroulement de la formation :

- Cours théoriques et pratiques : Enseignement collectif et individuel.
- Évaluation des compétences : Tests de connaissances et de capacités.
- Grilles de progression : Suivi de l'acquisition des compétences (savoirs comportementaux, techniques et environnementaux).
- Évaluations formatives : Mesure des progrès et identification des points à améliorer.
- Auto-évaluation : Prise de conscience de ses capacités, motivations et limites.

Validation des compétences :

- Lorsque toutes les compétences requises sont acquises, le formateur propose l'élève aux épreuves du permis de conduire.

Encadrement :

- Le formateur accompagne l'élève tout au long de sa formation, le guide et le conseille.

1.2 LES ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	**Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.**	**Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**	**Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**
Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte	Évaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Croiser, dépasser et être dépassé	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire	Adapter l'allure aux situations	Passer des virages et conduire en déclivité	Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
Démarrer et s'arrêter	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
Doser les accélérations et les freinages à diverses allures	Tourner à droite et à gauche en agglomération	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
Utiliser la boite de vitesses	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire	S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	Pratiquer l'écoconduite
Regarder autour de soi et avertir		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau	
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité			